

SEANCE DU 7 JUIN 2023

Objet :

**Schéma d'Intervention Foncière
des Basses Plaines de l'Aude
Approbation de principe**

N° : D - 2023 - 06- 07 - 01

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	22

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Géraldine ESCANDE, Bernard GUERRERE, Françoise CRASSOUS, Marie-Jeanne MULLER, Claude VIDAL, Didier MONTIER, René COUSIN, Marie CHOLLET, Marie-Josée GOTH, Agnès TOMASO, Thierry CELMA, Béatrice RIERA, Mylène NAUDIN, Myriam AGUILA, Laure GIMENO, Solène PELLE, Ludivine ALBERT.

Procurations : M. Olivier MONROS à Mme Géraldine ESCANDE, M. Yann RAMIREZ à Mme Françoise CRASSOUS, M. Jean-Philippe GARCIA à Mme Solène PELLE, M. Julien RIBES à M. René COUSIN.

Absent : M. Julien PUJOL

Secrétaire de séance : Mme Géraldine ESCANDE

Début de séance : 18h30

Mme Françoise DUPUY, Cheffe du Service Ingénierie Foncière du Département de l'Hérault, présente aux membres du Conseil Municipal la démarche du schéma d'intervention foncière sur les Basses Plaines de l'Aude (notamment de la commune et du CEN).

- Classement des zones à intervention systématique ou en vigilance en fonction de leur intérêt écologique pour la commune, le CEN et le Conservatoire du Littoral.

Monsieur le Maire demande au conseil de bien vouloir se prononcer.

LE CONSEIL

A l'unanimité des présents + 4 procurations,

Prend un accord de principe sur le classement des zones proposées.

La définition exacte d'interventions et d'actions sur les trois communes (Lespignan, Nissan lez Ensérune et Vendres) fera l'objet d'une délibération ultérieure.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Secrétaire,

Le Maire,



Géraldine ESCANDE



Jean-François GUIBBERT

Envoyé en préfecture le 14/06/2023
Reçu en préfecture le 14/06/2023
Publié le **15 JUIN 2023**
ID : 034-213401359-20230607-D2023_06_07_001-DE

Après dépôt en Préfecture
De l'Hérault, le **14 JUIN 2023**
Et publication ou notification
Du **15 JUIN 2023**
Le Maire :